

SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....	p 1
NOTRE MAILLAGE TERRITORIAL.....	p 2
MANIFESTATIONS DU 5 OCTOBRE.....	p 2
SIGNATURE DE LA CGT ET LA METALLURGIE.....	p 3
DISPARITION DE MICHEL ÉTIEVENT.....	p 3
SOLIDARITÉ AVEC LES PROFESSIONNELS SUSPENDUS.....	p 3
AGIR POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'EMPLOI.....	p 4

AGENDA FORMATION SYNDICALE

**COMBATTRE SYNDICALEMENT LES IDEES
D'EXTREME DROITE :**

2 novembre - complet

JOURNEE D'ETUDE « SALAIRES » :

9 novembre - complet

COGITIEL :

18 et 19 novembre

**AGIR CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES
ET SEXUELLES AU TRAVAIL :**

22 au 24 novembre - reportée

COGETISE :

26 novembre

ÉDITORIAL



Pour celles ou ceux qui ne l'auraient pas encore compris, la campagne électorale pour les présidentielles a bel et bien commencé !

Les futurs candidats sont sur les « starting block » avec pour certain.es des propositions ultra libérales et pour d'autres des relents nauséabonds de racisme et des propos discriminatoires insupportables. Tout cela est bien loin des revendications des travailleuses et travailleurs et ne conforte encore que les intérêts du patronat et de la finance.

Les salarié.es, les retraité.es, la jeunesse et les privé.es d'emplois ont toutes les raisons d'être en colère !

Les revendications sont claires : Augmenter les salaires, les pensions de retraite, préserver l'assurance chômage, garantir l'emploi, combattre la précarité des jeunes, mettre en œuvre l'égalité professionnelle, conditionner les aides publiques, arrêter le démantèlement et rétablir un service public de qualité, protéger notre environnement, préserver et reconquérir les droits et les libertés attaqués depuis de nombreuses années.

La CGT porte des propositions et des arguments forts qui font de la réduction du temps de travail et des 32 heures un des leviers majeurs pour créer massivement de l'emploi, pour réduire les inégalités et la précarité, pour anticiper l'impact sur l'emploi des mutations technologiques en cours et à venir, pour permettre à chacune et chacun de profiter plus du temps hors travail. La campagne CGT portant une nouvelle réduction légale du temps de travail à 32 heures doit être plus encore affirmée dans le débat public et auprès des salarié.es.

Notre devoir est de remettre le train de la contestation sociale et des propositions de progrès dans le sens de la marche. La journée d'action et de mobilisation interprofessionnelle et intersyndicale du 5 octobre en était une première étape car le combat sera long.

Depuis la lutte contre la « réforme » des retraites de 2003, nous avons subi de nombreuses défaites ; pourtant, notre combativité est toujours là, plus grande encore sans doute. Et nous la retrouvons très largement partagée dans la population.

Syndiqué.es, Syndicats, à nous de mettre cette combativité, cette énergie du possible au service de revendications de progrès social, d'égalité et de démocratie.

Ne laissons pas les libéraux et l'extrême droite exploiter cette colère au bénéfice d'une politique inégalitaire, antisociale, réactionnaire, xénophobe, raciste et autoritaire.

Le seul moyen pour y parvenir est de reconstruire et cultiver l'espérance avec notre outil de reconquête du pouvoir d'agir des salarié.es c'est-à-dire, notre démarche syndicale à partir du travail.

Michel VALENTIN-GARRIGUE

Membre Bureau UD CGT 47

NOTRE MAILLAGE TERRITORIAL

Au service de la construction du rapport des forces

Notre syndicalisme de proximité, doit nous permettre d'être au plus près des salarié-e-s, de toutes catégories.

Alors que nous subissons encore aujourd'hui des redécoupages et mutualisations d'administrations, que le monde du travail se morcelle, se précarise et s'individualise, nos Unions Locales peuvent et doivent jouer un rôle important voire crucial dans l'accueil et la défense des salarié-e-s, dans l'organisation et le soutien des luttes, l'organisation du débat public, dans la construction et le développement de notre CGT. Elles sont les premiers lieux de proximité accessibles à tou-te-s les salarié-e-s, privé-e-s d'emplois et retraité-e-s.

Les Unions Locales sont également le lieu de vie des syndicats, le premier échelon interprofessionnel de rencontre de nos syndiqué-e-s issu-e-s de nos Fédérations professionnelles.

Répondant aux orientations confédérales, les Unions Locales sont également capables de syndiquer transitoirement les salarié-e-s isolé-e-s professionnellement et syndicalement, via leurs syndicats multipro.

Ces structures "multipro" sont une porte d'entrée à la CGT et ont vocation à construire des bases syndicales en organisant de nouveaux syndicats par professions et par bassins.

Enfin, les Unions Locales doivent s'inscrire pleinement dans les actions et journées de déploiement CGT proposées par l'Union Départementale.

Le constat est clair !

Les difficultés et les obstacles auxquelles les Unions Locales sont confrontées, ainsi que leur manque de moyens (financiers,

humains,...), leurs liens fragiles voire inexistantes avec les syndicats ou autres structures de la CGT, ne leur permettent pas de jouer ce rôle et de mettre en oeuvre ces perspectives.

Dans notre département, l'ensemble de nos Union Locale sont toutes, à plus ou moins grande échelle concernées par ce constat.

Chaque bassin de vie a ses particularités, avec des zones plus ou moins rurales, ou urbaines. Le niveau d'emploi, le salariat, les conditions de vie, la présence de services publics sont aussi différents selon le territoire.

Fort de ce constat, Il s'avère donc que chaque Union Locale de notre département doit être renforcée ou réorganisée en lien avec nos syndicats et forces militantes.

Si nous voulons que nos Unions Locales soient ou puissent être très concrètement un outil de proximité, un lieu de solidarité, d'organisation des luttes, de débats sociétaux, de confédéralisation de notre activité, dont a besoin aujourd'hui la CGT, des décisions s'imposent à toute la CGT du Lot et Garonne.

Aussi, à la suite de débats très riches et fournis, le congrès des syndicats de l'Union Départementale de Lot et Garonne des 27 et 28 mai dernier a décidé :

> La création d'un groupe de travail, piloté par la commission exécutive de l'union départementale, avec les unions locales et des syndicats pour réfléchir à notre maillage territorial et en définir les contours.

> Que des propositions soient faites au comité général pour arriver à une décision au 38ème congrès.

MANIFESTATIONS DU 5 OCTOBRE

Plus de 500 salariés, actifs comme retraités, ont exprimé, à Agen, leur mécontentement face aux choix économiques et sociaux gouvernementaux dictés par le patronat. Tout augmente, sauf les salaires et les pensions ! L'inflation repart à la hausse, les prix de l'énergie flambent, le pouvoir d'achat des ménages se réduit comme « peau de chagrin », dans le même temps, les bénéfices des grandes entreprises battent des records, avec plus de 57 milliards d'euros versés aux actionnaires ! Les inégalités sociales n'ont jamais été aussi grandes, les choix politiques rarement aussi violents à l'encontre des services publics, de la protection sociale et des dispositifs de solidarité intergénérationnels.

Des politiques qui précarisent particulièrement les plus fragiles et la jeunesse. En se mobilisant de manière unitaire dans de très nombreux secteurs, les salariés, les agents, les privés d'emplois et les retraités ont exprimé leurs revendications en matière de salaires, de pensions et de conditions de travail.

La CGT revendique l'augmentation automatique de tous les minima de branche et des pensions dès que le Smic augmente pour qu'aucun minima ne soit inférieur au Smic !

Elle agit aussi par la contestation de la réforme de l'assurance-chômage et, après avoir organisé de nombreuses initiatives de mobilisations contre ce projet funeste pour celles et ceux qui sont privés d'emploi,

elle tente, comme l'ensemble des organisations syndicales de salariés, une action en justice devant le tribunal judiciaire.

Le débat national doit se porter sur ce qui préoccupe prioritairement le monde du travail : les questions sociales ! Il faut en finir avec les thématiques nauséabondes qui irriguent les plateaux TV et nombre de médias qui ne visent qu'à détourner les débats des véritables enjeux de la période. Les mécontentements sont réels, la capacité d'y répondre tient à des choix politiques qui ne s'imposeront qu'à la force des combats qui seront menés !



UNE SIGNATURE DE LA CGT POUR L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DE LA MÉTALLURGIE EN LOT ET GARONNE !

En application des articles L 2231-5 et L 2232-6 du code du travail, nous avons débuté la négociation sur les grilles minimales de rémunération effectives garanties par la convention collective de la métallurgie du Lot et Garonne dans un climat de crise sanitaire et sociale.

Autant dire que rien n'a été facile.

L'UIMM (Patronat de la métallurgie) prévoyait uniquement une revalorisation de 0,5% en opposition à la demande qui ambitionnait 3%.

Après trois réunions au cours desquelles nous avons décrit la situation de notre département et argumenté la nécessité d'augmenter les rémunérations, afin de faire accroître l'attractivité.

Nous avons abouti à une augmentation minimale de 2% de la grille précédente allant jusqu'à à 2,5% pour que les plus bas coefficients ne soient pas strictement au niveau du SMIC actuel.

Cette négociation porte la valeur du point à 5,30€.

Compte tenu de la représentativité de la CGT dans le département et de la signature le 29 juin dernier, cet accord va pouvoir être étendu à toutes les entreprises de la métallurgie du Lot et Garonne.

Emmanuel LOPEZ
Référént Métallurgie CGT 47

DISPARITION DE MICHEL ETIEVENT

Nous avons appris avec stupeur, le 12 octobre, la disparition brutale de Michel Etievent journaliste, écrivain et surtout historien du mouvement ouvrier, il n'a eu de cesse tout au long de sa vie de mettre en lumière nos luttes et nos conquêtes.

C'est ainsi que sa vie a croisé celle d'Ambroise Croizat pour ne plus la quitter.

Ce Ministre Communiste, militant CGT, a été le bâtisseur de notre sécurité sociale en s'appuyant sur le programme du CNR et des milliers de militants CGT.

Michel Etievent a ouvert d'arrache-pied pour lui rendre la place qu'il mérite dans notre histoire.

Il a remis en lumière son action grâce à sa collaboration dans la sociale, mais aussi en initiant une pétition pour son entrée au Panthéon.

Militant historien, Michel était aussi un militant d'aujourd'hui puisqu'il y a quelques jours encore il luttait encore aux côtés des salariés de Ferropem contre la fermeture de leur usine dans sa chère vallée savoyarde.

Nous avons fait la connaissance de Michel lors du centenaire de l'union départementale CGT 47 en octobre 2013.

Il nous avait fait le plaisir de venir animer une conférence sur la sécurité sociale - de sa naissance à nos jours - ou Michel avait impressionné tant il était intarissable sur le sujet et surtout sur son cher Ambroise CROIZAT. Aucune note, tout de mémoire !!

Cette phrase raisonne encore dans nos têtes : chaque Français possède une carte de PC et de la CGT dans sa poche : La carte vitale.

Michel va laisser un grand vide.

L'Union Départementale CGT 47 adresse à sa famille et ses camarades ses plus sincères condoléances, toute son amitié et sa fraternité.



L'UNION DEPARTEMENTALE CGT SOLIDAIRE DES PROFESSIONNELS SUSPENDUS

L'ARS Nouvelle Aquitaine annonçait il y a quelques semaines 86 agents de la fonction publique hospitalière suspendus pour non-respect de l'obligation vaccinale dans notre département.

Dans ce sinistre décompte, ne figurait pas le personnel des établissements médico-sociaux, ni des EHPAD ou du secteur de l'aide à domicile, ni les pompiers.

Voilà comment sont traités ces professionnels qui, pour certains, au plus fort de l'épidémie, ont été contraints de travailler alors que testés positifs au Covid-19 pour assurer la continuité des soins !

Voilà comment sont traités ces professionnels qui, au plus fort de l'épidémie, ont assuré leurs missions alors qu'ils ne disposaient pas des équipements nécessaires à leur protection !

Le gouvernement poursuit sa gestion catastrophique de la pandémie en s'acharnant sur les structures et le personnel soignant/aidant déjà sous tension.

Ces professionnels que nous avons applaudis hier sont aujourd'hui injustement plongés dans la précarité.

Fidèle à ses valeurs, la CGT a mis en place une caisse de solidarité, à destination de tous ces professionnels, syndiqués ou non, privés de leur rémunération.

Vous pouvez :

- adresser vos dons à **UD CGT 9-11 rue des frères MAGEN 47000 Agen** (préciser opération solidarité professionnels suspendus) chèque à l'ordre de l'UD CGT 47

- ou effectuer un versement sur la cagnotte en ligne
www.lepotcommun.fr/pot/x3ku9q88

AGIR POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'EMPLOI

Devant l'offensive anti sociale et les plans de compétitivité subis par les salarié.es, la proposition de la CGT d'une Sécurité Sociale Professionnelle attachée à la personne et non plus à l'emploi est une des réponses urgentes à la casse des salaires, des qualifications, des droits et aux suppressions d'emplois.

La Sécurité Sociale Professionnelle (SSP) vise 3 objectifs : Mieux garantir le.la travailleur.se face à la rupture unilatérale du contrat de travail, accroître ses qualifications et participer à construire une nouvelle régulation et finalité de l'économie.

La CGT propose de mettre en place un système de garantie afin que les salarié.es puissent s'épanouir et s'émanciper par le travail en déroulant sereinement une véritable carrière professionnelle.

Les jeunes en formation devraient bénéficier d'un salaire équivalent au SMIC et d'une rétribution pendant leurs études.

La CGT propose de construire la Sécurité Sociale Professionnelle à partir de 7 exigences :

- Dans la période de transition entre deux emplois le maintien des droits acquis du.de la salarié.e dans son dernier emploi ou le plus favorable en cas d'emploi précaire, puis la transférabilité des mêmes droits (et de leur ancienneté) dès l'obtention du nouvel emploi.
- Permettre l'accès ou le retour à l'emploi des privé.es d'emploi (indemnisé.es ou pas) et des bénéficiaires des minimas sociaux ou des primo demandeurs d'emploi.
- La responsabilité sociale du donneur d'ordre vis-à-vis de ses sous-traitants
- La responsabilité sociale et financière mutualisée des entreprises de la branche et/ou du bassin d'emploi pour accompagner le reclassement effectif et/ou les évolutions professionnelles des salarié.es quels que soient leurs statuts
- Le financement par la réorientation des cotisations sociales et des aides publiques à l'emploi vers une caisse de sécurité sociale professionnelle gérée démocratiquement.
- Un véritable service public de l'emploi accessible qui réponde aux besoins de toutes et tous les salarié.es.
- Un véritable dialogue social interprofessionnel, professionnel sur les territoires.

Il y a besoin de conquérir le droit du travail et de l'emploi dans une vision nouvelle qui implique de relier travail-salaire-emploi en mettant au centre le travail, sa finalité. **Il s'agit d'abord de protéger le.la salarié.e dans toutes les situations de rupture du contrat de**

travail subies (ou pas) et/ou de son intégration professionnelle. Le.la salarié.e.e licencié.e devient très vite sans droit. La réforme de l'assurance chômage le confirme. Si le.la salarié.e retrouve un emploi il.elle perd très souvent le niveau de son salaire précédent, l'ancienneté acquise, la reconnaissance de sa qualification et tous les conquies sociaux et avantages.

L'inefficacité, l'inutilité profonde du dispositif des exonérations de charges sociales des employeurs n'est plus à démontrer : 33830 travailleurs.es sont exclus.es du travail sous diverses formes en Lot et Garonne. Il y a 9800 personnes au RSA. 17 % de la population est en dessous du seuil de pauvreté. Notre département se positionne au dernier rang en nombre des agents des services publics pour 1000 en Nouvelle Aquitaine et se classe au 86ième rang national pour le niveau des salaires.

C'est une charge et un gaspillage énorme pour la collectivité, occasionnés par les employeurs qui reportent sur les finances publiques, les coûts et conséquences financières de leurs décisions d'exclusions et de suppressions d'emplois.

Depuis 40 ans les politiques de l'emploi basées sur des dispositifs de réductions de cotisations sociales ou aides fiscales sans obligation de résultat en création d'emplois qualifiés (industriels et de services publics) alimentent la rémunération du capital. 3500 emplois industriels ont disparu en Lot et Garonne en 10 ans. 85% des profits des entreprises du CAC 40 alimentent leurs actionnaires qui se gavent et qui ne vont pas à l'investissement matériel et humain. Il y a besoin de réorienter l'utilisation de ces milliards d'€ de fonds publics au profit de celles et ceux qui en ont vraiment besoin.

Cette Sécurité Sociale Professionnelle ne se décrète pas, ni ne s'impose d'un coup de baguette magique. Il revient par la mobilisation des salarié.es avec leur syndicat CGT à partir des revendications, de la conquérir, de la construire et de l'imposer !

Claude Tressos
CE UD

3 NOUVEAUX SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

- **Union Locale de l'Agenais** – Benoit ROUSSEL
- **Union Locale de Villeneuve Sur Lot** – Nadia CHERCHARI
- **Syndicat UPSA** – Nicolas PART